

قرار رقم 140
بشأن إعادة فتح باب الترشيح لشغل ثلاث
مناصب رئيس مصلحة إدارة الجهة

إن رئيس مجلس جهة بني ملال خنيفرة

- ✓ بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما تم تغييره وتتميمه؛
- ✓ بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.83 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليو 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 111-14 المتعلق بالجهات؛
- ✓ بناء على المرسوم رقم 2.11.681 الصادر في 28 دي الحجة 1432 (25 فبراير 2011) في شأن كفاءات تعيين رؤساء الأقسام ورؤساء المصالح بالإدارات العمومية؛
- ✓ بناء على المرسوم رقم 2.21.578 الصادر في 22 من محرم 1443 (31 أغسطس 2021) والمتعلق بالتعيين في المناصب العليا بإدارات الجهات والأجور والتعويضات المرتبطة بها؛
- ✓ بناء على المرسوم رقم 2.75.864 بتاريخ 17 محرم 1396 (19 يناير 1976) بشأن نظام التعويضات المرتبط بمزاولة المهام العليا في مختلف الوزارات؛
- ✓ بناء على المرسوم رقم 2.97.1052 الصادر في 4 شوال 1418 (2 فبراير 1998) بإحداث تعويض جزافي لفائدة بعض موظفي ومستخدمي الدولة عن استعمال سياراتهم الخاصة لحاجات المصلحة؛
- ✓ بناء على منشور السيد وزير الداخلية رقم 13 الصادر بتاريخ 22 مارس 2016 والمتعلق بتنظيم إدارات الجهات؛
- ✓ بناء على منشور السيد وزير الداخلية رقم D-7563 الصادر بتاريخ 15 نونبر 2021 والمتعلق بالتعيين في المناصب العليا بإدارات الجماعات الترابية ومؤسسات التعاون ومجموعات الجماعات الترابية؛
- ✓ بناء على المقرر رقم 2023/23 المتخذ من طرف مجلس جهة بني ملال خنيفرة برسم دورته العادية لشهر مارس 2023، المتعلق بالدراسة والمصادقة على تعديل الهيكل التنظيمي لإدارة مجلس الجهة، والمؤشر عليه من طرف المصالح المركزية المكلفة بوزارة الداخلية بتاريخ 20 أبريل 2023؛
- ✓ بناء على قرار السيد رئيس مجلس جهة بني ملال خنيفرة رقم 49 بتاريخ 18 ماي 2023 بشأن تنظيم الإدارة بالجهة؛
- ✓ وحيث أن منصبي رئيس مصلحة التعليم والثقافة وكذا رئيس مصلحة الاقتصاد الاجتماعي والتضامني والصناعة التقليدية والسياحة، المشار إليهما في المادة الأولى أدناه والذين سبق وأن تم فتح باب الترشيح لشغلها في وجه موظفي إدارة مجلس الجهة بموجب القرار رقم 01 والمؤرخ في 08 يناير 2024، طبقا للفقرة الثانية من المادة 5 من المرسوم رقم 2.21.578 المذكور أعلاه، لم يترشح لهما أي مترشح؛
- ✓ وحيث أن منصب رئيس مصلحة التماسك الاجتماعي المشار إليه بدوره في المادة الأولى أدناه، والذي سبق وأن تم فتح باب الترشيح لشغله في وجه جميع الموظفين والموظفات العاملين بمختلف إدارات الدولة والجماعات الترابية، بموجب القرار رقم 174 والمؤرخ في 15 دجنبر 2023، فلم يقبل أي ملف ترشح من طرف لجنة دراسة الملفات.



يقرر ما يلي :

المادة الأولى : يعلن رئيس مجلس جهة بني ملال خنيفرة عن إعادة فتح باب الترشيح لشغل بعض المناصب العليا بإدارة مجلس الجهة، والمحددة في ثلاثة مناصب (03) رئيس مصلحة، وهي كالاتي :

- رئيس مصلحة التعليم والثقافة؛
- رئيس مصلحة الاقتصاد الاجتماعي والتضامني والصناعة التقليدية والسياحة؛
- رئيس مصلحة التماسك الاجتماعي.

المادة الثانية : يفتح باب الترشيح لشغل المناصب العليا بإدارة مجلس جهة بني ملال خنيفرة المشار إليها في المادة الأولى، في وجه جميع الموظفين والموظفات العاملين بمختلف إدارات الدولة والجماعات الترابية، والذين تتوفر فيهم الشروط التالية :

1- الموظفون المرشحون والأعوان المتعاقدون الذين تتوفر فيهم الشروط التالية :

- أن يكونوا مرتبين، على الأقل، في درجة متصرف من الدرجة الثانية أو في إطار مهندس دولة، أو في إحدى الدرجات ذات ترتيب استدلالي مماثل؛
- أن يكونوا حاصلين، على الأقل، على شهادة أو دبلوم يسمح بولوج درجة متصرف من الدرجة الثالثة أو درجة ماثلة؛
- أن يتوفروا على الأقل، على سنتين (02) من الخدمة الفعلية بصفة مرسوم أو على ثلاث (03) سنوات بالنسبة للأعوان المتعاقدين، بإدارات الدولة والجماعات الترابية.

2- الموظفون المرشحون والأعوان المتعاقدون المزاولون، في تاريخ الإعلان عن شغور منصب رئيس مصلحة، لمهام رئيس مصلحة.

غير أنه، إذا استدعت ضرورة المصلحة ذلك، يمكن، استثناء من أحكام الفقرة السابقة، أن يترشح لتقلد مهام رئيس مصلحة، الموظفون المرشحون والأعوان المتعاقدون المرتبون في درجة متصرف من الدرجة الثالثة أو في إحدى الدرجات ذات ترتيب استدلالي مماثل، المتوفرون على أقدمية لا تقل عن خمسة عشرة (15) سنة من الخدمة الفعلية بإدارات الدولة والجماعات الترابية، منها أربع (4) سنوات، على الأقل، في الدرجة المذكورة.

المادة الثالثة : يلحق بهذا القرار بطاقات الوظائف (ملحق رقم 1) وكذا الكفاءات المطلوبة (ملحق رقم 2).

المادة الرابعة : يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

- طلب الترشيح مشفوعاً بموافقة الإدارة التي ينتمي إليها المترشح؛
- السيرة الذاتية للمترشح (تحتل هويته، هاتفه، عنوانه وبيده الإلكتروني) تتضمن مؤهلاته ونبذة عن مساره المهني وكذا المهام والوظائف التي زاولها (يسحب نموذج مطبوع السيرة الذاتية من بوابة التشغيل العمومي : www.emploi-public.ma)
- برنامج العمل والمنهجية التي يقترحها المترشح في شأن تدبير المصلحة المعنية وتطويرها والرفع من أدائها؛



- شهادة أو قرار يثبت بموجبه المارشح، توفره على الأقدمية المطلوبة؛
- شهادة أو قرار التعيين في منصب المسؤولية إذا توفر؛
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية؛

المادة الخامسة : ترسل ملفات الترشيح في خمس طائر (05) إلى العنوان التالي : مقر جهة بني ملال خنيفرة المني الإداري بني ملال، أو تسودع بمقر إدارة مجلس الجهة (مكتب الضغط)، خلال التوقيت الإداري الجاري به العمل بالإدارات العمومية، ويحصر تاريخ آخر أجل لقبول الترشيحات. **151** **12** **2024**

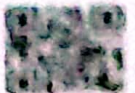
المادة السادسة : تعلن الإدارة بعد دراسة ملفات الترشيح واتقاء الملفات المستوفية لشروط الترشيح عن تاريخ ومكان إجراء مقابلة الانتقاء عبر وسائل النشر المشار إليها في المادة السابعة بعده. وتتولى لجنة تحدث بقرار لرئيس مجلس الجهة إجراء المقابلة الانتقائية.

المادة السابعة : ينشر هذا القرار على بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma، وعلى الموقع الإلكتروني لإدارة مجلس الجهة www.benimellalkhenifra.ma كما يعلق بمقر إدارة الجهة مرفقا بالملحقين المشار إليهما في المادة الثالثة من هذا القرار.

بني ملال، في : **12** **12** **2024**



عن الرئيس
الدكتور
المعتمد العام للمصالح





المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مجلس جهة بني ملال - خنيفرة
مصلحة الموارد البشرية والتكوين
وتطوير الكفاءات

الملحق رقم 1 : بطاقات الوظائف

Fiche métier : chef de service de l'éducation et de la culture

Direction		Direction de l'Aménagement du territoire et du développement régional
1. Identification		
Intitulé		Chef de service de l'éducation et de la culture
Rattachement hiérarchique		Chef de Division du développement social
Relation fonctionnelles	Internes	- Relations fonctionnelles et fréquentes avec le chef de service évaluation du PDR, le chef de service du système d'information et le service chargé du suivi technique des projets d'infrastructures et d'équipement - Relations fonctionnelles et fréquentes avec le service en charge du Tourisme et le service en charge du marketing territorial - Relations occasionnelles avec les autres services et divisions de la direction de l'aménagement du territoire - Relations fonctionnelles avec la commission du tourisme et des affaires culturelles et avec la commission de l'enseignement
	Externes	- Relations fonctionnelles avec les administrations déconcentrées en charge des affaires culturelles et avec l'AREF - Relations fonctionnelles avec les partenaires techniques et financiers dans le domaine de l'éducation, de la promotion du patrimoine et des affaires culturelles, s, y compris le secteur associatif - Relations fonctionnelles avec le service du SGAR chargé de l'éducation, des affaires culturelles et de la préservation du patrimoine - Relations fréquentes avec les collectivités territoriales concernées par les projets
2. Activités et compétences		
Mission principale		Planification, coordination, accompagnement et suivi des projets dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la préservation du patrimoine
Activités et tâches principales		
a) Assistance et conseil auprès des élus sur les thématiques liées à l'éducation, aux affaires culturelles et la promotion du patrimoine - Recueillir et analyser des données, études et documents cadre sur les secteurs - Assurer la coordination et l'échanges d'informations avec les services extérieurs, les associations et les acteurs actifs dans les secteurs - Tenir à jour la cartographie des interventions en cours et prévues sur les secteurs concernés - Apporter un appui et conseil technique aux commissions permanentes pour les dossiers relevant du service (participation aux réunions, préparation de notes, de rapports, présentations et tableaux de bord) b) Planification, accompagnement et suivi des programmes et projets dans les secteurs de l'éducation de la Culture et de la préservation du patrimoine - Recueillir et analyser les projets - Contribuer à l'élaboration d'un programme, des plans d'actions et des projets prioritaires en lien avec le PDR ou le SRAT, et contribuer à la définition des indicateurs de résultat - Accompagner la préparation des projets et des conventions de partenariat - Accompagner la réalisation des projets et des conventions de partenariat des programmes et projets - Représenter le Conseil sur délégation dans les réunions techniques et de concertation dans les secteurs de l'éducation, de la culture et de la préservation du patrimoine		

▪ Contribuer à la mise en place et au suivi d'un fonds d'appui aux activités de la Culture ▪ Organiser, superviser ou contribuer à l'organisation des événements culturels pilotés par le Conseil de la Région ▪ Alimenter en information (données, analyses et rapports sur les projets et résultats) le dispositif de suivi évaluation du Conseil de Région et produire régulièrement des rapports ▪ Piloter et coordonner les activités du service, programmer le plan d'action et en suivre la mise en œuvre	
3. Qualification et compétences	
Savoirs généraux : · Processus de la régionalisation avancée au Maroc · Principes et méthodes de la planification stratégique territoriale · Tableaux de bord et bases de données · Méthodes et outils de suivi-évaluation, production de tableaux de bord et utilisation de base de données	Savoirs spécifiques : · Politiques et stratégies nationales et régionales de l'éducation, de la Culture et du patrimoine · Rôles et attributions des acteurs et des partenaires institutionnels de l'éducation, de la culture, de la préservation du patrimoine · Normes et inventaire du patrimoine culturel · Réglementation pour l'organisation d'événements culturels
a) Veille sectorielle et assistance conseil auprès des élus : · Constituer une base documentaire sectorielle (données, études, résultats d'enquêtes) · Conduire des analyses sur les politiques sectorielles et diagnostics territoriaux · Développer et animer des réseaux de partenariats et d'échanges dans les secteurs concernés b) Accompagnement et suivi des programmes et projets · Effectuer le contrôle qualité de documents, et d'études sur les programmes et projets des secteurs concernés · Instruire les dossiers de projet : analyse de la faisabilité et de l'opportunité, analyse risques · Concevoir et suivre des indicateurs sectoriels et rédiger des rapports et des notes techniques · Organiser des événements culturels · Capitaliser et communiquer autour des projets engagés par la collectivité	
Savoir-être : · Savoir s'organiser et prendre des initiatives · Travailler en équipe · Aisance relationnelle	
Formation de base	Diplôme de niveau Bac +3
Grade / expérience professionnelle	2 ans d'expérience comme titulaire dans l'administration Grade échelle 11 ou équivalent

Fiche métier : chef de service de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat et du tourisme

Direction		Direction de l'Aménagement du territoire et du développement régional
1. Identification		
Intitulé du métier		<i>Chef de service de l'économie sociale solidaire, de l'artisanat et du tourisme</i>
Rattachement hiérarchique		Chef de Division du développement économique
Relation fonctionnelles	Internes	- Relations fonctionnelles et fréquentes avec le service suivi évaluation et le service système d'information - Relations fonctionnelles et fréquentes avec le service infrastructures - Relations fonctionnelles et fréquentes avec les autres services de la division - Relations fonctionnelles et fréquentes avec le service en charge des conventions - Relations fonctionnelles avec le service en charge de la préservation du patrimoine - Relations fonctionnelles et fréquentes avec la Commission permanente en charge du tourisme, la commission du développement économique et social
	Externes	- Relations fonctionnelles fréquentes avec la SDR Atlas - Relations fonctionnelles avec les administrations déconcentrées en charge du tourisme et de l'artisanat et de l'économie solidaire - Relations fonctionnelles avec les acteurs dans le domaine du tourisme et de l'artisanat et de l'économie solidaire : opérateurs économiques et leurs réseaux, acteurs associatifs et de l'économie solidaire, coopération technique et financière, secteur public, - Relations fonctionnelles avec le service du SGAR chargé du tourisme, de l'artisanat et des activités non agricoles
2. Mission et activités du métier		
Mission principale		Planification, coordination, accompagnement et suivi des projets dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), de l'artisanat et du tourisme
Activités et tâches principales		
a) Assistance et conseil auprès des élus et veille sectorielle sur l'économie sociale et solidaire (ESS), l'artisanat et le tourisme		
- Recueillir et analyser les données et informations (documents cadre, études....) sur les trois secteurs et tenir à jour la cartographie des interventions prévues ou en cours - Coordonner et échanger des informations avec les opérateurs économiques et associatifs du secteur du tourisme de l'artisanat et de l'ESS, les services extérieurs, et les organismes de coopération internationale - Apporter un appui et conseil technique aux commissions permanentes pour les dossiers relevant du service (participation aux réunions, préparation de notes, de rapports, présentations et tableaux de bord) - Contribuer à l'élaboration des programmes, des plans d'actions et des projets prioritaires en lien avec le PDR ou le SRAT pour l'ESS, l'artisanat et le tourisme - Contribuer à l'élaboration de la stratégie régionale de marketing territorial		
b) Accompagner et suivre les actions du Conseil dans les secteurs de l'ESS, de l'artisanat et du tourisme		
Recueillir et analyser les projets dans les secteurs		

▪ Contribuer à l'élaboration et au suivi des conventions de partenariat ▪ Accompagner la création puis les activités de la SDR Atlas ▪ Représenter le Conseil sur délégation dans les réunions techniques et de concertation sur l'artisanat, le tourisme et l'ESS ▪ Contribuer à la mise en place et la gestion des fonds d'appui aux entreprises de l'ESS, de l'artisanat et tourisme pour le Conseil Régional ▪ Accompagner et suivre les projets des secteurs : missions de terrain, participation aux réunions, suivi des indicateurs d'avancement et tableaux de bord ▪ Organiser ou participer aux événements de promotion de l'artisanat, de l'ESS et du tourisme ▪ Alimenter en information (données et information) sur le secteur (projets et résultats) le service chargé du suivi évaluation du PDR et du SRAT ▪ Piloter et coordonner les activités du service, programmer le plan d'action et en suivre la mise en œuvre	
3. Qualification et compétences	
Savoirs généraux : · Processus de la régionalisation avancée au Maroc · Principes et méthodes de la planification stratégique territoriale · Méthodes et outils de suivi-évaluation	Savoirs spécifiques : · Politiques et stratégies des secteurs du tourisme, de l'artisanat et de l'ESS · Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels dans ces secteurs · Environnement régional dans le domaine de l'économie sociale
Savoir-faire : a) Veille sectorielle et assistance conseil auprès des élus : · Constituer une base documentaire sectorielle (données, études, résultats d'enquêtes) · Conduire des analyses sur les politiques sectorielles et diagnostics territoriaux · Développer et animer des réseaux de partenariats et d'échanges dans les secteurs concernés b) Accompagnement et suivi des programmes et projets · Effectuer le contrôle qualité de documents, et d'études sur les programmes et projets des secteurs concernés · Instruire les dossiers de projet : analyse de la faisabilité et de l'opportunité, analyse risques · Concevoir et suivre des indicateurs sectoriels et rédiger des rapports et des notes techniques · Capitaliser et communiquer autour des projets engagés par la collectivité	
Savoir-être : · Savoir s'organiser et prendre des initiatives · Travailler en équipe · Sens de l'écoute et du dialogue · Rigueur et objectivité	
Formation de base	Diplôme de niveau Bac +3
Grade / expérience professionnelle	2 ans d'expérience comme titulaire dans l'administration Avoir un grade 11 ou équivalent

Fiche métier : chef de service de la cohésion sociale

Direction		Direction de l'Aménagement du territoire et du développement régional
1. Identification		
Intitulé du métier		Chef de service de la cohésion sociale
Rattachement hiérarchique		Chef de Division du développement social
Relation fonctionnelles	Internes	- Relations fonctionnelles et fréquentes avec les autres services de la division et de la direction et en particulier les services suivi évaluation et système d'information, suivi projets d'infrastructures - Relations fonctionnelles et fréquentes avec le service en charge des conventions et la direction des affaires financières - Relations fonctionnelles et fréquentes avec les instances consultatives de l'égalité des sexes et de la Jeunesse - Relations fonctionnelles et fréquentes avec toutes les commissions permanentes (et en particulier celle en charge du développement économique et social)
	Externes	- Relations fonctionnelles et fréquentes avec les acteurs œuvrant pour l'égalité entre les sexes : coopération technique et financière, secteur public, secteur associatif - Relations fonctionnelles et fréquentes avec les acteurs œuvrant pour la Jeunesse : coopération technique et financière, secteur public, secteur associatif - Relations fonctionnelles et fréquentes avec les partenaires et acteurs impliqués dans le développement de la participation citoyenne - Relations fréquentes avec les collectivités territoriales concernées par les projets
2. Mission et activités du métier		
Mission principale		Suivi de la prise en compte de la cohésion sociale dans les programmes et les projets de développement, animation des réseaux Genre et Jeunesse, suivi et animation des actions du plan d'action Opengouvernement et de la participation citoyenne
Activités et tâches principales		
a) Promouvoir la prise en compte des dimensions Genre et Jeunesse dans les programmes et actions du Conseil de la Région - Animer, Coordonner et développer les interactions avec l'instance consultative de l'Egalité des sexes et avec l'instance consultative de la Jeunesse - Développer les contacts et un réseau de partenariat avec les acteurs mobilisés sur l'égalité des sexes et de la jeunesse - Apporter de l'appui conseil au Conseil et aux autres services du Conseil pour la prise en compte des aspects Genre et Jeunesse - Participer aux réunions et activités portant sur le Genre et le Jeunesse pour le Conseil de la Région - Alimenter le service de suivi évaluation en information et données sur la dimension genre et Jeunesse dans le PDR et le SRAT b) Animer et suivre les actions liées à la participation citoyenne - Préparer et organiser les actions liées au Plan Gouvernement Ouvert (plan d'action, budget citoyen, laboratoires d'intelligence collective) - Gérer et animer la Plateforme des demandes et réclamations		

• Organiser et suivre les consultations citoyennes et documenter les différentes actions • Développer les Interactions avec les ONG et programmes liés à la participation citoyenne (FHI NDIA etc...) c) Assurer la veille thématique sur la question de la cohésion sociale ▪ Participer, accompagner et contribuer à l'actualisation de la stratégie régionale de cohésion sociale et accompagner sa mise en œuvre ▪ Développer les partenariats et collaborations avec les acteurs de la cohésion sociale dont l'Entraide Nationale, la Fondation Mohamed V et les acteurs de la coopération internationale	
3. Qualification et compétences	
Savoirs généraux : . Processus de la régionalisation avancée au Maroc . Principes et outils de l'intégration du Genre dans les politiques et programmes . Méthodes et outils d'animation sociale	Savoirs spécifiques : . Politiques et stratégies dans le secteur de l'égalité et de la Jeunesse . Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels dans ces secteurs . Principes et méthodes du Gouvernement Ouvert
Savoir-faire : A et b) Impulser et animer la prise en compte du Genre et de la Jeunesse dans les politiques et programmes du Conseil de la Région, en concertation avec les élus et services de la Région : . Développer et animer des réseaux de partenariats et d'échanges sur le Genre et la Jeunesse . Impulser, organiser des échanges et des plans d'action collectifs . Conduire des analyses sur la prise en compte du Genre et de la Jeunesse . Rédiger des rapports et notes techniques c) Accompagner la mise en œuvre du plan d'action Gouvernement ouvert . Instruire et traiter les demandes d'information et les remarques /contributions . Etablir des dialogues avec les OSC et acteurs du gouvernement ouvert . Effectuer le suivi de plan d'action et conseiller les décideurs sur sa mise en œuvre . Organiser les événements, rencontres et formations . Capitaliser et communiquer sur les actions engagées dans le cadre du gouvernement ouvert	
Savoir-être : . Savoir s'organiser et prendre des initiatives . Sens de l'écoute et du dialogue . Aptitude à l'animation et à la communication	
Formation de base	Diplôme de niveau Bac +3
Grade / expérience professionnelle	2 ans d'expérience comme titulaire dans l'administration Avoir un grade échelle 11 ou équivalent